

Dans la *Flandre* (que ceci soit aussi marqué) Mr. le Chevalier de Muy & Mr. de Caumartin, Intendant de *Lille*, ont installé un Conseil Supérieur à *Douay*, que le Roi a consenti d'y établir, touché de la tristesse des habitans de cette Ville depuis la suppression du Parlement. Cette installation a été faite le 14. Octobre, & le Peuple en a témoigné publiquement sa joye & sa satisfaction. Lorsque les Commissaires du Roi ont été retirés, on a jugé deux Causes. Tous les Corps ont été complimenter le premier Président. La plus grande partie des Officiers de ce Conseil étoient Membres du Parlement de *Douay*.

Le Chancelier du Parlement de *Normandie*, en conséquence de l'Edit de suppression de cette Cour de Justice, avoit cessé toutes ses fonctions; mais il a eu ordre de les reprendre; ce qui fait croire qu'on établira un Conseil Supérieur à *Roïen*, comme on l'a fait à *Douay*.

Les deux Parlemens qui ont été supprimés en dernier lieu, sont celui de *Dombes* & celui de *Grenoble*. Le 31. du mois d'Octobre le Comte de Ruffec & Mr. de Fleisselles, Intendant de *Lyon*, se sont rendus au Parlement de *Dombes*, & y ont fait publier & enrégistrer un Edit portant suppression de ce Parlement, remboursement des offices, renvoi des matières dont il connoissoit comme Parlement & Cour des Aides, au Conseil Supérieur de *Lyon*, & de celles dont il connoissoit comme Chambre des Comptes, à la Chambre des Comptes de *Paris*.

Quant au Parlement de *Grenoble*, les mêmes changemens y ont été faits que dans les autres, par Mr. de Clermont-Tonnerre, Commandant de *Grenoble* & Mr. de Marcheval Intendant de
la